RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Dénomination : **3MD**
Société Civile Immobilière
au capital de : **155 000 euros**
Siège social : **Impasse Combe Robert - Le Chaffard - 38290 Satolas et Bonce**
Numéro d'immatriculation : **Rcs Vienne D 478 433 279 00013**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six
et le trente septembre à dix heures.

Les associés de la société se sont réunis au siège social, en Assemblée générale Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, sur convocation faite par le gérant.

Présents :

SASU MAXI HOLDING représentée par Monsieur Emile TERRIER, président

Les présents possèdent la totalité du capital social.

L'assemblée pouvant valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Madame la gérante dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- un exemplaire des statuts,
- le texte des résolutions proposées,
- le rapport du gérant.

Puis, Madame la gérante signale que tous les documents ci-dessus ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la gérante rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur les ordres du jour suivants :
- nomination d'un nouveau gérant,
- questions diverses.

Enfin, Madame la gérante informe les associés qu'elle se tient, à leur disposition pour fournir s'ils le désireraient toutes explications et précisions nécessaires, ainsi que pour répondre à toutes observations.
Elle déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, Madame la gérante met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

ET

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer gérant Monsieur TERRIER Emile, de nationalité [redacted] né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] en remplacement de Madame TERRIER Hélène, gérante démissionnaire à compter du 30 septembre 2026.
Monsieur TERRIER Emile déclare accepter cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pouvoir du gérant
Le gérant aura seul la signature sociale et la direction exclusive des affaires de la société.
Conformément à la loi, le gérant aura, vis à vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société, contracter et agir en son nom, l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social, sans limitation et sans avoir à justifier de pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.
L'opposition formée par le gérant aux actes d'un autre gérant est sans effets à l'égard des tiers à moins qu'ils en aient eu connaissance.
Toutefois, dans les rapports de la gérance avec la société et à titre de mesure d'ordre intérieur ne pouvant être opposée aux tiers, ni invoquée par eux, il est expressément convenu que tout emprunt, tout achat, vente ou échange d'immeubles ou fonds de commerce, toute constitution d'hypothèques sur les immeubles sociaux ou de nantissement sur le ou les fonds de commerce appartenant ou pouvant appartenir à la société, investissement supérieur à 7.622,45 € hors taxes, la fonction de toute société constituée ou à constituer, ne pourront être réalisés sans avoir été autorisés au préalable par une décision collective ordinaire des associés et s'il emporte directement ou indirectement modification de l'objet social.
Le gérant est tenu de consacrer tout le temps et les soins nécessaires aux affaires sociales.
Le gérant peut sous sa responsabilité personnelle, conférer toute délégation de pouvoirs spéciale et temporaire pour des opérations déterminées à tout mandataire de son choix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

SASU MAXI HOLDING
[redacted]t

[redacted]

Monsieur TERRIER Emile,
nouveau gérant

Bon pour acceptation des fonctions

[redacted]